

**DECLARATION LIMINAIRE UNSA EDUCATION AU CTSD 30/01/2014**

---

Monsieur le Directeur Académique  
Mesdames et Messieurs,

Lors du Comité technique ministériel du 19 décembre dernier, le ministre de l'Éducation nationale a fait connaître la répartition des moyens pour la rentrée 2014. Les critères de répartition devaient reposer sur le contexte rural, urbain ou contrasté des académies ainsi que sur les évolutions démographiques et l'environnement social. Force est de constater que le caractère rural de l'académie, et particulièrement de la Nièvre n'a pas été pris suffisamment en compte. En effet, pour le 1er degré, l'académie de Dijon se voit octroyer une dotation positive de 2 postes, contre 5 en 2013.

Pour le 2nd degré, la rentrée 2014 se fera avec la suppression de 12 postes transformés en heures supplémentaires et la dotation de 22 postes en heures supplémentaires.

Pour l'UNSA EDUCATION, cette dotation est clairement insuffisante.

Dans la Nièvre, pour le premier degré, la baisse démographique de 146 élèves prévue ne se concrétisera peut-être pas davantage que celle de l'année dernière, sachant que les effectifs sont supérieurs de 288 élèves par rapport aux prévisions pour 2013. Aucun rattrapage n'a été effectué par rapport à cette erreur et surtout par rapport aux suppressions antérieures et notamment les 5 postes rendus l'an dernier...

Pourtant, des ouvertures de classes sont nécessaires, mais aussi les besoins en postes de remplaçants, la remise à flots des Rased, la formation initiale et continue, et les nouveaux dispositifs (plus de maîtres que de classes, accueil des moins de 3 ans, les décharges de direction supplémentaires accordées lors des chantiers-métiers...) sont des priorités du ministère dans le cadre de la Refondation de l'École qui ne pourront donc être respectées qu'en fermant nombre de classes. C'est sans doute en anticipant la grogne et pour éviter les contrecoups que cette situation ne manquera pas d'engendrer que le ministère a donné des ordres pour différer les opérations de carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré après les élections municipales. Pour l'UNSA EDUCATION, cette

décision politique prouve que cette carte scolaire ne sera pas sereine et que sur le terrain les citoyens vont s'exprimer à l'encontre de cette dotation...

D'autre part, le report des opérations de carte scolaire va impacter de façon importante les opérations du mouvement qui, du coup, pourraient avoir lieu entre le mois de mai et la mi-juillet.

Le temps de concertation sera réduit au maximum puisqu'on nous parle d'un CDEN dès le 1<sup>er</sup> avril lendemain du second tour !

Revenons sur les RASED. Ceux-ci sortent de l'incertitude sur leur avenir : Vincent Peillon a validé, le 12 décembre 2013, les conclusions du chantier-métier consacré aux enseignants spécialisés E et G et aux psychologues de l'Éducation nationale.

Cinq ans de combat menés par les personnels, les associations professionnelles et les syndicats unis dans le « collectif RASED » débouchent enfin sur des annonces positives. Les trois spécialités du RASED sont réaffirmées ainsi que l'importance du travail en réseau. La relance de la formation est inscrite, dans la perspective de re-création de postes. Quelles sont les consignes données aux DASEN pour la formation et les postes ?

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, la suppression de 12 postes serait une épreuve pour l'académie malgré la dotation supplémentaire de 22 postes en heures supplémentaires. L'UNSA EDUCATION n'a eu de cesse de protester toutes ces années contre l'augmentation des HSA et ne peut accepter cette façon de prendre en compte l'augmentation des effectifs en lycées généraux et technologiques. Les collèges nivernais perdent 2,5 postes pour une augmentation prévue de 13.

Nous regrettons que les dotations des lycées nivernais, bien impactés eux-aussi par les réductions de moyens, ne soient plus de la compétence départementale mais académique : le débat plus proche du terrain ainsi que la qualité des documents de travail fournis s'en ressentent.

Le ministre de l'Éducation nationale vient de rendre public son plan pour l'éducation prioritaire. C'est la réponse politique à la dernière enquête Pisa pointant les faiblesses de notre système éducatif et notamment l'écart de réussite grandissant entre les élèves issus de milieux défavorisés et le reste de la population scolaire.

Il représente un effort massif pour les territoires qui concentrent la difficulté scolaire.

Les mesures annoncées sont à la fois pédagogiques, indemnitaires, de formation, d'accompagnement ou de carrière. Elles vont dans le sens de l'amélioration des conditions d'exercice, de la stabilité des équipes et de la considération des personnels pour enfin travailler autrement. Le fait que le premier degré et le second degré soient traités en cohérence est un levier au moment où la loi de refondation promeut le travail en réseau du collège et des écoles.

C'est bien dans la mise en œuvre concrète du continuum de la maternelle à la fin du collège que se joue le succès de ce plan. Comment et où seront mises en place de telles mesures pour l'éducation prioritaires dans notre département ?

Nous le constatons : Tout cela mérite une dotation d'une autre ampleur.

Dans le cadre du Comité technique ministériel, l'UNSA Éducation a évoqué la situation des personnels administratifs, en grande tension dans les services académiques. Ces derniers supportent des pressions de plus en plus fortes, entre exigences et contraintes posées par l'Administration centrale et demandes des collègues de terrain. Dans notre académie, aucun poste n'est créé et nous le regrettons.

Pour toutes les raisons que nous venons de décrire, nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, de vous adresser au Ministre, afin d'obtenir d'autres moyens, permettant la réelle prise en compte des besoins de notre académie.

Bruno Guého, pour l'UNSA EDUCATION Nièvre